

ATTESTATION D'HEBERGEMENT

Pièces obligatoires à fournir :

- Photocopie du justificatif d'identité du logeur en cours de validité (*pièce d'identité ou passeport*),
- Photocopie d'un justificatif de domicile du logeur datant de moins de 6 mois (*facture ou certificat de résidence*).

Je soussigné¹(e),

Résidant à l'adresse suivante :

certifie sur l'honneur héberger à mon domicile mon/ma²

Mme, Melle, M (*)

Depuis le³

Le déclarant soussigné déclare sur l'honneur que les renseignements de la présente attestation sont exacts.

Fait pour servir et valoir ce que de droit à

le

Signature du logeur

(*) Rayer la mention inutile

¹ Nom et prénom(s) du logeur

² Qualité de la personne logée (fils, fille, ami(e) ...)

³ Préciser la date de début de la domiciliation s'il y a lieu (ami(e), neveux...)

La loi modifiée n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Toute fausse déclaration est passible des peines prévues par les articles 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal.